

1. JE CHOISIS MA FORMULE

ADHÉSIONS JEM

OU

ADHÉSIONS JEM+

	MENSUEL / Coût net après déduction fiscale*	ANNUEL / Coût net après déduction fiscale*
	<input type="checkbox"/> Je règle mes cotisations annuelles par prélèvement mensuel**	<input type="checkbox"/> Je règle mes cotisations annuelles en une seule fois.
<input type="checkbox"/> Individuel	36 € / 12 €	430 € / 146 €
<input type="checkbox"/> Couple (inclut les enfants de moins de 13 ans)	55 € / 19 €	660 € / 224 €
<input type="checkbox"/> Famille (inclut les enfants entre 13 et 25 ans)	63 € / 21 €	750 € / 255 €
<input type="checkbox"/> Jeune 18 - 25 ans	10 € / 3 €	120 € / 41 €
<input type="checkbox"/> Contribution complémentaire		

* Des reçus fiscaux vous seront envoyés pour bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer.

** À chaque échéance, mes adhésions à Judaïsme En Mouvement (culturelle et culturelle) seront renouvelées et réglées en 12 mensualités égales sauf si je signifie à Judaïsme En Mouvement avant l'échéance ma volonté de ne pas les renouveler. En cas de hausse tarifaire, je serai informé au plus tard un mois avant la reconduction de mes adhésions.

À noter : Pour les renouvellements d'adhésions, les cotisations se font sur une base annuelle. Si vous adhérez en cours d'année, les cotisations pour l'ensemble de l'année due commenceront à partir du mois des adhésions et pour 12 mois minimum. Le montant sera prélevé le 15 de chaque mois. Pour les nouveaux membres, le droit de vote est octroyé automatiquement après deux années pleines de cotisations. Pour plus de détails n'hésitez pas à appelez le secrétariat.

	MENSUEL / Coût net après déduction fiscale*	ANNUEL / Coût net après déduction fiscale*	Avantages
	<input type="checkbox"/> Je règle mes cotisations annuelles par prélèvement mensuel**	<input type="checkbox"/> Je règle mes cotisations annuelles en une seule fois.	
<input type="checkbox"/> Ami	61 € / 21 €	735 € / 250 €	1 pass Tichri <i>catégorie 3</i> + invitation aux événements « club » JEM
<input type="checkbox"/> Sponsor	131 € / 45 €	1575 € / 536 €	2 pass Tichri <i>catégorie 3</i> + invitations aux événements « club » JEM + 1 rappel de nom
<input type="checkbox"/> Parrain ***	175 € / 71 €	2100 € / 853 €	2 pass Tichri <i>catégorie 2</i> + invitations aux événements « club » JEM + 1 invitation aux événements JEM + 1 rappel de nom
<input type="checkbox"/> Mécène ***	292 € / 122 €	3500 € / 1467 €	2 pass Tichri <i>catégorie 1</i> + invitations aux événements « club » JEM + 2 invitations aux événements JEM + 1 rappel de nom + 1 plaque mémoire
<input type="checkbox"/> Bienfaiteur ***	458 € / 190 €	5500 € / 2286 €	4 pass Tichri <i>catégorie 1</i> et l'accès au streaming + invitations aux événements « club » JEM + 3 invitations aux événements JEM + 1 rappel de nom + 1 plaque mémoire

*** Certains avantages ne sont pas liés aux activités culturelles et le montant de ces avantages non défiscalisés sera reversé à JEM01 (association culturelle) et s'élèvera à 210€ pour les parrains, à 420€ pour les mécènes et 630€ pour les bienfaiteurs

À noter : Pour les renouvellements d'adhésions, les cotisations se font sur une base annuelle. Si vous adhérez en cours d'année, les cotisations pour l'ensemble de l'année due commenceront à partir du mois des adhésions et pour 12 mois minimum. Le montant sera prélevé le 15 de chaque mois.

Pour les nouveaux membres, le droit de vote est octroyé automatiquement après deux années pleines de cotisations.

Nombre de droit de vote pour les adhésions JEM+ : un pour les amis et un supplémentaire pour une personne majeure du foyer fiscal pour les sponsors, parrains, mécènes et bienfaiteurs. Pour plus de détails n'hésitez pas à appelez le secrétariat.

2. JE CHOISIS DE RECEVOIR CHEMA EN VERSION PAPIER

*** Souhaitez-vous vous abonner à la version papier du mag JEM, Chema, pour 50€/an : Oui

*** Le trimestriel Chema sera envoyé aux membres qu'en version digitale. Si vous souhaitez le recevoir au format papier, cochez la case ci-dessus. Ce supplément n'est pas soumis à la déduction fiscale.



**ADHÉREZ EN LIGNE
EN QUELQUES CLICS SUR
JUDAISMEENMOUVEMENT.ORG**



3. JE RENSEIGNE MES INFORMATIONS PERSONNELLES :

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____ N° de téléphone : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ E-mails conjoint / enfants : _____

Ce bulletin correspond à deux cotisations, JEM 01 (culture) et JEM 05* (culturel).

** Souhaitez-vous adhérer à JEM01 : Oui ** Souhaitez-vous aussi adhérer à : AJTM MJLF ULIF Aucun

* Judaïsme En Mouvement, association régie par la Loi de 1905.

** Vos cotisations comprendront votre adhésion annuelle de 70€ à l'association culturelle de notre mouvement (JEM01), non soumis à la déduction fiscale, et votre adhésion de 25€ à votre communauté d'affiliation si vous cochez les cases ci-dessus.

4. JE PAYE MES COTISATIONS

PAR PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

Prélèvement SEPA ci-dessous à remplir et à nous retourner signé.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA RÉCURRENT - En signant ce formulaire de mandat, j'autorise Judaïsme en Mouvement à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte conformément aux instructions de Judaïsme en Mouvement.*

Créancier : Judaïsme en Mouvement, 24 rue Copernic, 75116 Paris - Référence unique du mandat : Cotisation
Identifiant SEPA du créancier : FR78ZZZ866A94

Nom et Prénoms : _____

Adresse : _____

IBAN : _____

Fait à : _____

Le ___ / ___ / ____

* En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Judaïsme En Mouvement à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Judaïsme En Mouvement. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Signature Obligatoire :

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE VISA OU MASTERCARD

N° de carte : _____ Date d'expiration : ___ / ___ Code de sécurité : _____

Signature :

Si vous ne désirez pas communiquer les détails de votre carte par écrit, vous pouvez le faire par téléphone en appelant le secrétariat de JEM Beaugrenelle au 01 44 37 48 48, JEM Copernic au 01 47 04 37 27 ou JEM Surmelin au 01 40 30 18 60.

PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

IBAN : FR76 3006 6101 7100 0205 9880 150 BIC : CMCIFRPP

PAIEMENT PAR CHÈQUE

(règlement unique du montant annuel de la formule choisie)

Faites-nous parvenir par retour de courrier votre chèque à l'ordre de :
Judaïsme En Mouvement au 24 rue Copernic, 75116 Paris.

COTISATIONS 2024

Chers amis,

Plus que jamais, dans ce monde si complexe et si douloureux, nous voulons affirmer et faire vivre notre judaïsme ouvert et égalitaire, partout en France. Nous voulons transmettre aux générations futures l'importance des rites tout en restant en phase avec notre actualité. Nous voulons nous rassembler plus encore pour renforcer nos liens, perpétuer notre mémoire, écrire notre histoire et préparer l'avenir.

Marquez de votre empreinte votre attachement à notre communauté en adhérant à JEM. Vos cotisations font vivre tous nos centres et nous permettent de nous développer pour vous offrir la possibilité de vivre votre judéité comme vous le ressentez. Avec un Talmud Torah de près de 550 élèves sur 4 sites, 8 rabbins qui officient de chabbat en chabbat, 4 synagogues en région qui ont rejoint JEM (Montpellier, Toulouse, Marseille, Strasbourg), et une équipe proche de ses fidèles au quotidien, nous comptons plus que jamais sur vous pour rester en mouvement.

Libre à vous de choisir l'une de nos deux formules, JEM ou JEM +, correspondant à deux manières de vivre votre judaïsme au sein de JEM :

- Les cotisations JEM, basées sur la cellule familiale, incluent la participation à certains événements JEM, un tarif préférentiel sur les activités mais pas l'accès aux fêtes.
- Les cotisations JEM+ vous engagent pleinement dans la vie de la communauté en vous offrant un niveau d'implication privilégié et un accès supplémentaire à l'ensemble de la programmation JEM (fêtes, cours, événements, ateliers, clubs...)

Par ailleurs, face à l'inflation qui perdure et à l'augmentation des charges que nous subissons, nous n'avons d'autre choix que d'augmenter de 5% le montant de nos cotisations. Plus qu'en toute autre circonstance, nous vous conseillons d'opter pour le prélèvement mensuel automatique.

Nous allons poursuivre ensemble notre œuvre commune, celle de construire l'avenir du judaïsme au service d'une société meilleure et d'un monde plus juste.

Jean-François Bensahel et Gad Weil

Co-Présidents de Judaïsme En Mouvement

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS AU NUMÉRO SUIVANT :

01 76 21 17 21